



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025 – 19 h

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le mardi 16 décembre 2025 à 19 h à la salle du conseil au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents madame Caroline Channell, mairesse et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Patrick Robert, conseiller au poste # 1  
Fernand Guertin, conseiller au poste # 2  
Johanne Lacourse, conseillère au poste # 3  
Lise Dufour, conseillère au poste # 4  
François Charbonneau, conseiller au poste # 5  
Marlene Dagenais, conseillère au poste # 6

Les membres présents formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du conseil municipal, le jeudi 11 décembre 2025, afin de prendre en considération les sujets suivants :

### Ordre du jour

1. Présentation des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations
  2. Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026, pour approbation (doc)
  3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, pour approbation (doc)
  4. Document explicatif sur les prévisions budgétaires 2026 et transmission à chaque adresse civique, pour approbation (doc)
  5. Période de questions
  6. Clôture de la séance
- 
1. Présentation des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations

Mme Caroline Channell, mairesse, et Mme Pierrette Gendron, directrice générale, présentent les points saillants des prévisions budgétaires 2026 et du Programme triennal d'immobilisations 2026-2028 de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Résolution numéro 25-12-246

- 
2. Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026

**Considérant** que, conformément à l'article 954 du *Code municipal*, la Municipalité doit adopter un budget pour l'exercice financier 2026 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**Considérant** que, conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis public a été publié le vingt-huitième jour de novembre 2025 concernant l'adoption du budget 2026;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Marlène Dagenais, appuyé par M. Fernand Guertin et **résolu** que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, à savoir :

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		BUDGET 2025	BUDGET 2026
	Administration générale	672 236 \$	693 400 \$
	Sécurité publique	655 327 \$	723 737 \$
	Transport	467 028 \$	593 708 \$
	Hygiène du milieu	579 715 \$	610 164 \$
	Santé et Bien-être	26 285 \$	23 780 \$
	Urbanisme	70 806 \$	81 172 \$
	Loisirs et Culture	373 601 \$	371 429 \$
	Frais de financement	96 897 \$	84 460 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 941 895 \$</b>	<b>3 181 850 \$</b>
	Remboursement de la dette	60 313 \$	66 463 \$
	Remboursement au fonds de roulement et fonds réservé	79 750 \$	106 150 \$
	Affectations	320 000 \$	84 215 \$
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>3 401 958 \$</b>	<b>3 438 678 \$</b>

  

Revenus		BUDGET 2025	BUDGET 2026
	Revenus de taxes foncières	2 010 871 \$	2 174 520 \$
	Compensations services	486 980 \$	309 141 \$
	Compensation tenant lieu de taxes	12 700 \$	13 100 \$
	Services rendus	98 881 \$	101 214 \$
	Autres revenus	86 600 \$	111 600 \$
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 696 032 \$</b>	<b>2 709 575 \$</b>
	Revenus de transferts	221 455 \$	207 947 \$
	Surplus affecté	484 471 \$	521 156 \$
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>3 401 958 \$</b>	<b>3 438 678 \$</b>

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépenses		BUDGET 2025	BUDGET 2026
	Administration générale	90 000 \$	--- \$
	Hygiène du milieu	125 000 \$	150 000 \$
	Transport	425 000 \$	214 215 \$
	Loisirs et culture	20 000 \$	130 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>660 000 \$</b>	<b>494 215 \$</b>

  

Revenus		BUDGET 2025	BUDGET 2026
	Autres (subventions et autres)	250 000 \$	410 000 \$
	Affectation des activités de fonctionnement	320 000 \$	84 215 \$
	Emprunt au Fonds de roulement	90 000 \$	--- \$
	Financement à long terme		--- \$
	<b>TOTAL</b>	<b>660 000 \$</b>	<b>494 215 \$</b>

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

**Considérant** que, conformément à l'article 953.1 du *Code municipal*, le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

**Considérant** que, conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis public a été publié le vingt-huitième jour de novembre 2025 concernant l'adoption des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028;

**En conséquence**, il est proposé par M. Patrick Robert, appuyé par M. François Charbonneau et **résolu** que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028, à savoir :

PROJETS D'INVESTISSEMENT	Montants	Année
Chemin Saint-François (partie) Projet infrastructure de voirie: plans, devis et travaux. Si subvention accordée PAVL Volet Redressement (70 %), 22% Sainte-Brigide et emprunt	1 842 000 \$	
Projet rue Girard : Étude géotechnique des sols, plans et devis pour travaux en 2027 (si subvention PRIMEAU)	150 000 \$	
Pavage	64 215 \$	
Réservoir d'eau potable : études, plans et devis pour construction en 2027 ou 2028	150 000 \$	
Travaux rénovation bibliothèque avec subvention et campagne de financement	130 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>2 336 215 \$</b>	

  

PROJETS D'INVESTISSEMENT	Montants	Années
Rue Girard : travaux de remplacement égout, aqueduc et aménagement (Si subventions PRIMEAU)	4 000 000 \$	
Construction réservoir eau potable (Subvention TECQ)	4 350 000 \$	
Travaux de pavage	150 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>8 500 000 \$</b>	
Chemin du Vide : plans et devis (si subvention)	150 000 \$	
Travaux de pavage	200 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>350 000 \$</b>	

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 25-12-248

4. Dépôt du document explicatif sur les prévisions budgétaires 2026 et transmission à chaque adresse civique

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** de distribuer le document explicatif portant sur les prévisions budgétaires 2026 à chaque adresse civique le ou vers le 17 décembre 2025 et de le publier sur le site internet de la Municipalité, et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du *Code municipal*.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

5. Période de questions réservée au public

*Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.*

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025 – 19 h

Résolution numéro 25-12-249

6. Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par M. Fernand Guertin, il est **résolu** que la séance soit levée à 19 h 16.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

(Original signé)  
La mairesse

(Original signé)  
La directrice générale et  
greffière-trésorière